

Le 29 avril 2025.

Samuel Hervé : « Pour répondre à l'attrait pour l'entrepreneuriat qui grandit tant en France qu'en Occitanie, il est urgent de simplifier la vie de nos entreprises »

Le Président du MEDEF Occitanie appelle l'État et les collectivités locales à mettre en place dans les meilleurs délais des mesures de simplification visibles, lisibles et rapides pour soutenir les entreprises et l'emploi.

L'attrait des Français pour l'entrepreneuriat ne se dément pas : selon le dernier baromètre « Go Entrepreneurs » 2025 récemment réalisé par Opinion Way pour la CCI France et le MEDEF, un Français sur quatre (soit 27%) déclare envisager de créer une entreprise, d'en reprendre une ou de se mettre à son compte. Cet intérêt pour l'entrepreneuriat revient à son niveau d'avant COVID et, fait majeur, ce sont les plus jeunes, de 18 à 35 ans, qui se disent les plus intéressés.

Interrogés sur leur région « idéale » pour créer ou reprendre une entreprise, les Français placent l'Occitanie en quatrième position de toutes les régions françaises, confirmant ainsi l'attractivité économique de notre territoire.

Cette enquête souligne également l'attente des Français concernant le soutien aux entreprises de proximité créatrices d'emplois : 78% des sondés estiment en effet qu'elles ne sont pas assez soutenues par le gouvernement actuel. Parmi les mesures attendues par ceux-ci figurent en tête, avec 55%, l'allègement des contraintes administratives et réglementaires.

Alors que le projet de loi de « simplification de la vie économique » doit être bientôt adopté, Samuel Hervé, président du MEDEF Occitanie, appelle notamment à réintroduire dans ce texte le « test PME » permettant d'expérimenter toute nouvelle réglementation ou législation avant sa mise en vigueur :

« Nos entreprises attendent des actes concrets avec des mesures de simplification visibles, lisibles et rapides alors qu'il y a aujourd'hui près de 320.000 normes. Un poids réglementaire pénalisant au quotidien qui amène, par exemple, une entreprise sur deux à renoncer à des aides publiques auxquelles elle aurait droit en raison de la complexité administrative. Supprimer les réglementations obsolètes, raccourcir les délais, numériser toutes les procédures, faire évoluer la culture administrative du contrôle et de la sanction à celle du conseil : il est temps de faciliter la vie des entreprises au moment où la situation économique se tend et que nous travaillons toutes et tous à maintenir et développer l'emploi sur nos territoires. A l'échelle de l'Occitanie, le MEDEF est prêt à débiter ce chantier de la simplification avec l'ensemble des collectivités partenaires ».

[En savoir plus : Simplification - les 66 propositions du MEDEF](#)